



*Le fou de la
langue française*

Capsule linguistique

Partie ou parti?

Partie et *parti* sont des homophones. Il faut distinguer ces deux noms que l'on trouve dans plusieurs expressions.

Partie, nom féminin, s'écrit avec un e. Il est employé avec certains verbes dans des expressions qui signifient « constituer une part ou une partie de quelque chose » ou encore « participer ».

Ce mot demeure généralement invariable dans ces expressions.

Exemples :

- Elles font **partie** d'un groupe de musique.
- Sa situation l'oblige à être à la fois juge et **partie**.
- Les deux **parties** se sont finalement entendues.
- Les opposants au projet ont pris à **partie** le ministre.

Le nom *parti* est masculin et s'écrit sans e. Il demeure invariable lorsqu'il fait partie des locutions verbales « prendre parti » et « tirer parti ».

Exemples :

- Il refuse de prendre **parti** contre ses collègues.
- Elle prend toujours le **parti** des plus démunis.
- Quand on ne peut rien changer, il vaut mieux en prendre son **parti**.
- Elle sait toujours tirer **parti** de ce qui lui arrive.

Merci à Cédric Collin pour sa suggestion.

Source : OQLF, *Banque de dépannage linguistique*, « Partie et parti », [en ligne], 2012,
http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?Th=2&t1=&id=1543